

POINT DE VUE

Ethiopie :
trouver les moyens
d'une modernisation

La nomination du général Teferi Benti à la présidence du Conseil militaire éthiopien a été annoncée vendredi dernier. Ainsi, trois mois après la destitution de l'empereur Haïlé Sélassié, il semble que la crise du pouvoir ait été résolue, au moins provisoirement. Il est donc temps d'essayer de faire le point sur les problèmes que le nouveau gouvernement devra affronter.

L'Ethiopie, unifiée il y a moins d'un siècle et qui n'a pris sa forme actuelle qu'en 1952, avec l'adjonction de l'Erythrée, est une mosaïque ethnique, linguistique et religieuse (le christianisme, religion d'Etat, regroupe environ un tiers de la population, la communauté musulmane à peu près autant, sans compter la communauté israélite et les cultes traditionnels). L'empereur, symbole de l'unité nationale, a disparu de la scène politique. Les tendances centrifuges — l'Erythrée en est l'exemple le plus connu — auront donc tendance à se renforcer.

Famine et pétrole

En outre, deux facteurs récents sont venus modifier le fragile équilibre national. Tout d'abord, les difficultés économiques : la famine, résultat d'une sécheresse prolongée (l'inaction du pouvoir a déclenché une prise de conscience politique, dans les villes surtout) et l'augmentation du prix du pétrole (cette hausse s'est fait sentir par la hausse du prix des biens manufacturés). En second lieu, une première série de réformes entreprises par l'empereur, bien que très limitées dans leurs objectifs, ont entraîné des bouleversements beaucoup plus graves. En effet, l'Ethiopie, qui avait vécu isolée pendant des siècles, a commencé à sortir de cet isolement grâce aux efforts d'Haïlé Sélassié (l'empereur a noué par exemple d'excellentes relations avec les Etats-Unis ; il a aussi joué un rôle important au sein de l'OUA). Des officiers de l'armée éthiopienne et des étudiants ont reçu leur formation dans des écoles occidentales, ou du moins ont été d'une façon systématique mis en contact avec des idées venues de l'extérieur. Or, et sur le plan international, les changements ont été rapides, il n'en a pas été de même sur le plan intérieur.

Des forces politiques nouvelles

L'Ethiopie est restée un pays agricole (90 % de la population est rurale, un tiers des terres appartiennent à la couronne, un tiers aux seigneurs féodaux, et un tiers à l'Eglise) organisé pour vivre en autosubsistance, et les structures sociales et traditionnelles n'ont pratiquement pas changé. C'est précisément sur ce point qu'ont porté les critiques adressées à l'empereur. Parmi les étudiants et dans l'armée (les catégories de la population les plus touchées par l'ouverture vers l'étranger) se sont formés des mouvements revendicatifs nationalistes. Au centre de leurs préoccupations : la forme agraire. L'empereur ne la pas réglée, puisque son pouvoir s'appuyait traditionnellement sur l'Eglise et sur les seigneurs terriens.

Militaires et étudiants se sont d'abord alliés contre le chef de l'Etat. Puis le mouvement étudiant a été rapidement neutralisé par l'armée. Après la victoire des militaires, les terres de la couronne ont été confisquées et les seigneurs très affaiblis. La nécessité d'une réorganisation économique a justifié la prise du pouvoir. Reste aux nouveaux dirigeants de trouver les moyens de réaliser semblable réorganisation.

La modernisation coûte cher

Ces moyens devront, dans un premier temps, provenir de l'extérieur. En effet, les revenus tirés des exportations sont encore très faibles, et les autres sources de revenus (impôts, taxes à l'importation) ne peuvent évidemment pas suffire. La modernisation coûte cher. L'Ethiopie est, par sa province de l'Erythrée, riveraine du golfe Persique. Elle est située dans la zone voisine des sources du pétrole. Dans la mesure où le nouveau gouvernement aura fait la preuve d'une certaine stabilité, les offres d'alliance ne manqueront pas. A noter cependant qu'après les récentes exécutions, les Etats-Unis ont momentanément retiré leur aide à l'Ethiopie. Or, l'Erythrée menace plus que jamais de faire sécession. Avec l'élimination du général Andom, partisan de la négociation, une politique dure semble devoir être adoptée à son égard. Le Front de libération de l'Erythrée est armé par la Syrie, elle-même aidée par l'URSS. Cela signifie-t-il que les militaires vont se tourner vers les Etats-Unis ? Pas obligatoirement, car l'armée gouvernementale est pour l'instant très bien équipée, et le gouvernement dispose donc pour un certain temps encore d'une marge de manœuvre pour le choix de ses alliances et la négociation de leur contenu. Mais si l'on pense à la famine qui sévit actuellement, à l'urgence et à l'étendue des problèmes intérieurs, on conviendra que cette marge reste étroite.

Mireille Calame

● Réunion — La situation dans l'île de la Réunion est alarmante et on dénombre quatre à cinq morts par semaine dues à la famine qui règne dans l'île, a déclaré mercredi à Paris M. Roland Malet, président de l'Union générale des travailleurs réunionnais en France. (Reuters).

● Etats-Unis — Le président des Etats-Unis se rendra l'année prochaine en République de Chine. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié vendredi à l'issue des pourparlers de M. Henry Kissinger avec les responsables chinois à Pékin. La date de cette visite n'a toutefois pas été précisée. (DPA)

FRANCE

Le projet de loi sur l'avortement
adopté par l'Assemblée nationale

Paris, 29. — (AFP) L'avortement volontaire est désormais légal en France — sous réserve de son adoption par le Sénat, qui l'examinera à la fin décembre — à trois conditions essentielles, fixées dans le projet de loi que l'Assemblée a adopté tard dans la nuit de jeudi à vendredi : il faut qu'il soit pratiqué dans un délai de dix semaines, par un médecin, et dans un établissement hospitalier public ou privé agréé.

D'un bout à l'autre la discussion, souvent passionnée, toujours grave et sérieuse, s'est déroulée dans une atmosphère studieuse en présence de quelque 400 députés attentifs et d'un public assidu jusqu'à la fin, public où les femmes dominaient.

Le premier ministre Jacques Chirac, le ministre de l'Intérieur et ministre d'Etat Michel Poniatowski, le garde des sceaux M. Jean Lecanuet, et la plupart des ministres sont venus dans le cours

de la nuit apporter leur soutien à Mme Simone Veil, qui soutenait le projet de loi.

Contrairement à ce qui avait été le cas en décembre dernier lors de la discussion du premier projet gouvernemental, aucun incident majeur n'a marqué les trois journées de débats cette année, qui de bout en bout se sont déroulées dans la plus grande dignité.

La bataille de Simone Veil

■ « La loi sur l'avortement est votée, mais ne parlez pas de victoire car l'avortement marque toujours un échec. » C'est ainsi que Mme Simone Veil, ministre de la Santé, a accueilli le vote de son texte au Palais-Bourbon, dans la nuit du 28 au 29 novembre, par 294 voix contre 189, une majorité très supérieure aux prévisions.

De Paris : René Dobernat

Compte tenu du débat au Sénat, la loi pourrait entrer en vigueur au début de 1975. Elle annule la législation de 1920 qui interdisait et réprimait l'avortement. Désormais l'interruption de grossesse sera libre dans les dix premières semaines sous contrôle médical. Parallèlement, un effort va être déployé afin, d'une part, de développer l'utilisation des moyens contraceptifs, d'autre part d'encourager la natalité, notamment grâce à de meilleures allocations familiales.

La majorité partagée

L'Assemblée nationale, pour la première fois, a vu un projet d'importance nationale adopté par l'addition des voix communistes (73 sur 74 députés) et socialistes (102 sur 109), à celle d'une partie de la majorité : sur 174 UDR, seuls 55 ont voté pour ; sur 65 républicains indépendants, 17 ; sur 52 réformateurs, 27, malgré une intervention en extrême de leur leader, M. Jean Lecanuet, ministre de la Justice.

C'est cependant Mme Simone Veil qui, par son élévation morale, sa sensibilité, sa conviction, sa combativité, a fait basculer la décision au profit des partisans de l'abandon du texte de 1920. Elle a dit : « La situation actuelle est mauvaise parce que la loi est ouvertement bafouée, pire même, ridiculisée. Nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer. C'est à ce désordre

qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser. Tout laisse à penser, a poursuivi Mme Veil, que l'adoption du projet de loi n'aura que peu d'effets sur le niveau de la natalité en France, les avortements légaux remplaçant en fait les avortements clandestins, une fois passée une période d'éventuelle oscillation à court terme. Il n'en reste pas moins que la baisse de notre natalité est un phénomène inquiétant, à l'égard duquel les pouvoirs publics ont l'impérieux devoir de réagir. »

Inquiétudes au sujet de la natalité

Une des premières réunions du Conseil de planification que préside le président de la République va être consacrée à un examen d'ensemble des problèmes de la démographie française et des moyens de mettre un frein à une évolution inquiétante pour l'avenir du pays.

Pendant la Résistance, Mme Simone Veil fut déportée à l'âge de 17 ans. Elle garde, gravé sur son bras, le matricule de son camp de concentration. Devenue docteur en médecine, mère de trois fils, puis grand-mère, elle fut appelée au gouvernement par M. Valéry Giscard d'Estaing. Très respectée, alliant le charme à l'autorité, elle s'est imposée très vite dans le cabinet Chirac.

Dans un Parlement composé d'hommes à concurrence de quatre-vingt-douze pour cent, elle a su se faire écouter. Certains observateurs vont jusqu'à dire que Simone Veil, par sa présence et son courage, a plus fait pour la cause des femmes que tous les livres, discours et décrets féministes des derniers mois.

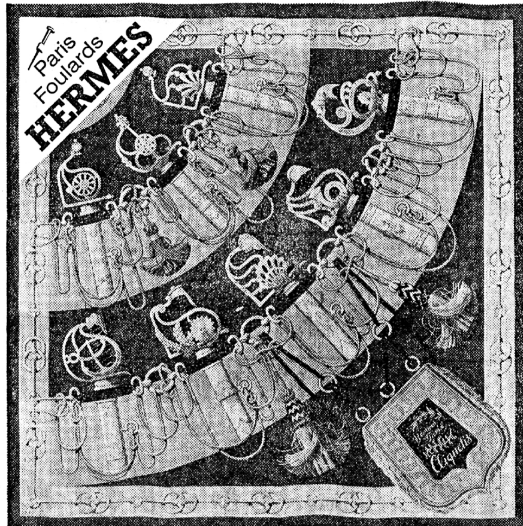
Le nombre des avortements clandestins fut en 1973 de 300 000 selon le gouvernement et de 800 000 selon des organismes non officiels. Des cars partaient en direction de la Hollande et des bateaux pour l'Angleterre.

PTT : le travail reprendrait lundi

Paris, 29. — (AFP) La situation dans les postes et télécommunications devrait peu à peu reprendre un aspect normal à partir de lundi, indique-t-on de source syndicale. Conformément aux mots d'ordre syndicaux CGT, CFDT et FNT, les grévistes se sont en effet réunis depuis hier en assemblée générale pour se prononcer sur la reprise du travail.

Dans les centres de tri parisiens, on notait ce matin à 6 heures une reprise totale au centre de « Paris-Lyon » pour la brigade de jour tandis que la brigade de nuit décidait la reprise pour dimanche soir. Au centre de « Paris-Brune », les personnels se sont prononcés pour la « suspension » du mouvement et pour la reprise du travail à partir de dimanche soir pour les brigades de nuit. Au centre d'Austerlitz, ce matin 60 %, des personnels étaient au travail, les postiers de nuit devant pour leur part reprendre samedi.

Pour sa part, l'assemblée générale des journalistes grévistes de l'ORTF a voté vendredi matin à l'unanimité la reconduction du mouvement pour vingt-quatre heures. La grève avait été déclenchée dans l'après-midi de lundi pour protester contre le licenciement de fait de 261 journalistes « non répartis » dans les nouvelles sociétés de radio-télévision.



AU FAUBOURG ST-HONORÉ
Quai Général Guisan 24, rue du Rhône 43 - 1204 Genève, Tél. 21 76 77

ASSA 18-1848

NATIONS UNIES

Genève : grève
dans les organisations
internationales

Genève, 29. — (ATS) Le personnel des organisations internationales à Genève, regroupé dans la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA), a observé vendredi, jusqu'à 12 h. 30, un arrêt de travail en signe de soutien avec les retraités de ces organisations.

Une résolution, adoptée au Palais des Nations par une assemblée réunissant 135 employés du FICSA, deux mille personnes, « proteste contre le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies, l'administration de l'ONU et leurs organes n'ont pas protégé les retraités et le personnel en activité contre les effets de l'inflation et de la dévaluation du dollar ». La même résolution, qui a été envoyée au secrétaire général de l'ONU, M. K. Waldheim, « demande au personnel de participer effectivement à la fixation de ses conditions d'emploi ». Des assemblées analogues se sont tenues, avec des fortes participations, au GATT, à l'OMS, à l'OMM, au BIT et au BIE (Bureau international de l'éducation), où une résolution a été également adressée à M. Waldheim.

Le personnel de l'Union postale universelle (UPU), à la suite de l'appel lancé par les fonctionnaires internationaux de Genève, ont également observé vendredi matin un arrêt de travail de deux heures en signe de solidarité.

Réuni à cette occasion en assemblée générale extraordinaire, les quelque 135 employés du siège de l'UPU à Berne ont adopté une résolution dans laquelle ils protestent énergiquement contre la diffusion par un pays membre de l'ONU d'un aide-mémoire contenant des affirmations trompeuses et même inexacts concernant les traitements des fonctionnaires des catégories « P » et hors classe, d'autant plus que ce même pays reconnaît d'une manière indirecte (par le versement à ses ressortissants d'un supplément de rémunération pendant la durée de leur fonction à l'ONU) que les traitements en question ne sont pas à un niveau satisfaisant.

La résolution ajoute que « les très grandes difficultés rencontrées par l'ONU et les institutions spécialisées pour le recrutement du personnel au niveau « P 1 » et « P 2 » constituent une preuve manifeste que les conditions matérielles offertes par le régime commun des Nations Unies n'ont pas l'attrait auquel certains voudraient faire croire ».

MARCHÉ COMMUN

Le « sommet » européen
de Paris
fixé aux 9 et 10 décembre.

La conférence au « sommet » des chefs de gouvernement des neuf pays de la CEE aura lieu les 9 et 10 décembre à Paris.

Cette indication est contenue dans un communiqué officiel annonçant que M. Valéry Giscard d'Estaing a envoyé aujourd'hui une lettre d'invitation à ce sujet aux chefs de gouvernement intéressés.

Voici le texte de ce communiqué : « Le président de la République a adressé ce matin une lettre aux chefs de gouvernement des Etats membres de la Communauté, les invitant à se réunir à Paris les 9 et 10 décembre, accompagnés de leurs ministres des Affaires étrangères, pour examiner la situation actuelle de la Communauté et prendre les décisions que celle-ci appelle. La même invitation a été adressée à M. Ortol, président de la Commission. »

Motion anti-européenne
au Congrès travailliste britannique

Londres, 29. — (AFP) Le congrès annuel du parti travailliste a infligé vendredi un camouflet à la direction du parti en adoptant une motion résolument anti-européenne en dépit des exhortations de M. Edward Short, leader-adjoint du Labour.

Par trois millions sept mille mandats contre deux millions huit cent quarante mille, la conférence a voté une motion en huit points énumérant autant de préalables nécessaires au maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

La motion demande, notamment, que le Parlement de Westminster conserve le droit de nationaliser toute firme, britannique ou étrangère, installée en Grande-Bretagne. Le Parlement devrait également rester seul maître de la politique fiscale et de la politique de défense de la Grande-Bretagne.

La conférence a également adopté, à la quasi-unanimité, une seconde motion demandant qu'un référendum sur le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun soit organisé au plus tard en octobre 1975.

● La Zambie réduit ses exportations de cuivre de 10 %, représentant environ 70 000 tonnes — conformément à la récente décision prise par le Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre en vue de stabiliser les cours mondiaux. Le prix du cuivre est actuellement inférieur à six cents livres sterling la tonne. Un porte-parole du ministre des Mines et de l'Industrie a toutefois précisé que la fermeture des mines n'était pas envisagée. (Reuters).

Maquettes - Rideaux

Papiers peints - Tél. 34 86 20

Sols plastiques - Tél. 33 74 34

Rue de la Servette 25

LACHENAL

Genève

ASSA 9915